

PONTACQ CONTRE-ATTAQUE

Un programme d'actions au service de nos villages



Compte-rendu de l'atelier des ambassadeurs du 18 avril 2024

INTERVENANTS :

- Christine MOUSSEIGNE, Adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et des ressources humaines
- Amélie HUSTAIX, Directrice Générale des Services de Pontacq
- Alizé DE LA MONNERAYE, Cheffe de projet « Petites Villes de Demain » à la Communauté de Communes du Nord-Est Béarn (CCNEB)
- Marie Laurent, paysagiste conceptrice et ingénieure au sein de l'agence Gastel Paysages

Après une pose de quelques mois, la commune propose aux ambassadeurs de démarrer un nouveau cycle de rencontres autour d'un projet de taille : le réaménagement des places centrales de Pontacq. De fait, une équipe de paysagistes, urbanistes, architectes et ingénieurs a été mandatée pour concevoir ce projet d'aménagement qui se déroulera en plusieurs phases dans les mois et les années à venir. Dès à présent et jusqu'à cet été, il s'agira de réaliser une étude pré-opérationnelle. Elle sera ensuite affinée jusqu'à un niveau opérationnel qui permettra d'engager les premiers travaux entre 2025 et 2026. Ce projet d'ampleur nécessite d'être partagé et un temps d'appropriation par les différentes parties prenantes. C'est pourquoi, tout au long de sa conception, des temps de concertation seront organisés avec les élus et les habitants. Les ambassadeurs seront amenés à le suivre de près.

Cette réunion poursuit un double objectif : d'une part la présentation du plan de mobilité du centre-bourg finalisé et, d'autre part, la rencontre de Marie Laurent, paysagiste conceptrice au sein de l'agence Gastel Paysage.

MOBILITE EN CENTRE BOURG

Retour sur l'atelier du 3 octobre 2023

De juin 2023 à mars 2024, l'agence Iter a réalisé une étude visant l'élaboration d'un schéma de mobilité à l'échelle du centre-bourg de Pontacq. Ce travail s'est déroulé en 4 phases : un diagnostic, la proposition d'un schéma de principe, l'élaboration d'un plan d'action et la transmission de son contenu à l'agence Gastel Paysage. Sur cette période, de nombreux échanges ont eu lieu avec les élus, les techniciens, les partenaires, et également avec les ambassadeurs lors d'un atelier de concertation. Ce dernier a notamment permis d'identifier plusieurs facteurs de succès en 2024 pour un schéma de déplacement efficace sur le terrain :

- Des habitants se disent qu'ils vont pouvoir se déplacer dans le centre-bourg à vélo (manque plus que les travaux !)

- Des habitants se disent prêts à utiliser les voies cyclables si les aménagements sont sécurisés
- Encore plus d'habitants s'engagent à utiliser les voies cyclables, surtout les jeunes
- Un itinéraire vélo nord-sud continu et un itinéraire vélo est-ouest continu aussi
- Totalité des tracés validée par les élus et riverains (si nécessité d'acquisition foncière)
- ¼ des itinéraires fonctionnels
- Première réalisation déjà faite
- Réduction des problèmes de vitesse
- L'équipe de maîtrise d'œuvre à des bases solides pour pouvoir avancer sur l'aménagement des places centrales

Les conclusions de l'étude

Le plan d'actions issu de l'étude s'articule autour de 5 thématiques (dont les 2 dernières) qui seront développées au fil du projet de réaménagement des places centrales.

1. L'apaisement des espaces publics se concrétisera par la mise en place d'une zone 30 englobant l'ensemble du cœur de bourg. Cette nouvelle réglementation pourrait être effective à partir de novembre 2024 et sera progressivement accompagnée par l'installation de dispositifs de ralentissement.
2. 3 nouvelles mises en sens unique feront évoluer le plan de circulation :
 - la rue B. Poque dans le sens Nord-Sud (de l'avenue Henri IV vers la rue du Colonel Betboy
 - la rue des Moulins dans le sens Nord-Sud également
 - la rue des Prés de Moureu : mise en place d'une voie à sens unique avec un axe dévié devant l'école pour casser la linéarité et limiter la perte de vitesse + trottoir et double sens cyclable permettant aux piétons et cyclistes d'accéder à l'école en toute sécurité
3. Le développement d'une politique cyclable : par le maillage continu d'itinéraires cyclables sécurisés et l'installation de stationnements vélo à proximité des commerces/ services publics.
4. La stratégie de stationnement sera à affiner au regard du devenir des places Huningue et Saint-Laurent.
5. La réduction des principaux dysfonctionnements passera elle aussi par les choix qui seront fait au niveau des places en termes d'espaces de circulation et de piétonnisation.

LE REAMENAGEMENT DES PLACES HUNINGUE ET SAINT-LAURENT

Présentation des intentions de projet

Marie Laurent explique les premières intentions de projet telles que présentées aux élus de Pontacq au moment du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre mandatée pour le réaménagement des places. Elle évoque les premières pistes d'évolution du plan, induites par les réflexions en cours au sein de l'équipe municipale.

Les grands enjeux du projet et les grandes thématiques ont ensuite été déroulées : le partage de l'espace et la valorisation de la mobilité douce en lien avec l'étude mobilité précédemment présentée, la

désimperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales, la végétalisation des places, la mise en valeur du patrimoine et la matérialité d'inspiration locale, l'intégration des usages (marché, fêtes, etc.).

Le principe des tables-rondes

Equipés de plans et d'images de références, les ambassadeurs se sont ensuite répartis en deux groupes pour échanger sur les thématiques suivantes :

- Quels nouveaux usages et équipements faut-il intégrer sur les places ?
- Quel devenir de la place Huningue sous les Tilleuls ?

Plusieurs données de cadrage leur étaient indiquées pour nourrir et aiguiller leurs réflexions :

- Le plan n'est pas définitif (études en cours)
- Des réflexions sur le déplacement du marché entrent en compte le réaménagement de la grange au nord de la mairie et questionnent le dessin du parking
- Le schéma de circulation est validé dans ses grands principes : suppression de la circulation automobile sous la tour, suppression de la circulation quotidienne devant et à l'arrière de la mairie, mise en place d'un passage limité devant la pharmacie actuelle et la Poste.
- Pas d'aménagement ou une intervention légère sur l'espace vert des remparts (zone archéologique)
- Un diagnostic phytosanitaire des tilleuls est en cours et permettra de définir s'il est nécessaire de les supprimer partiellement ou totalement en fonction de leur état.
- L'aménagement devra prendre en compte l'accueil de festivités variées
- L'aménagement devra être accessible à tous

Synthèse des échanges :

- Les ambassadeurs se disent favorables à l'idée de déplacer le marché dans et autour de la grange. Une attention particulière devra être accordée à sa visibilité en plus d'actions de communication à destination des personnes extérieures à la commune. Ils préconisent également de prévoir quelques tables pour boire un verre à proximité du marché.
- Les ambassadeurs apprécient la proposition d'un parvis de l'église tel que proposé avec les murets bancs. Ils sont attentifs à la création de places handicapées et à l'accessibilité des corbillards.
- La circulation automobile « quotidienne » reportée au sud des tilleuls (côté future pharmacie) semble faire l'unanimité, idem pour la fin de la circulation sous la tour. Par ailleurs, plusieurs zones de stationnement vélos seraient à positionner au plus proche des commerces et des équipements (maison de santé et mairie, poste, bars, boulangeries, ...)
- Les ambassadeurs se questionnent sur la place devant la mairie et craignent un espace « vide » en dehors des manifestations. A ce titre, l'agence Gastel Paysages proposera une coupe et/ou croquis pour préciser les aménagements envisagés.
- Sous les tilleuls des idées variées ont été évoquées :
 - jeux enfants mais pas trop formels et plutôt au sol
 - la possibilité de jouer à la pétanque (pas forcément un terrain borduré en tant que tel mais que le sol soit adapté)
 - du mobilier urbain : une table d'échec ? des bancs ? ...

- Au niveau des remparts :
 - des jeux pour les enfants
 - du mobilier déplaçable pour varier les configuration selon les besoins : boire un verre, faire un théâtre de verdure...
 - raconter le patrimoine : la tour ne sera pas transformée en musée car elle n'est pas accessible mais un « musée à ciel ouvert » pourrait être travaillé avec des projections extérieures, des QR codes, etc.



CONCLUSION

Deux prochains rendez-vous de concertation sont programmés pour poursuivre les réflexions autour du réaménagement des places Huningue et Saint-Laurent :

- Samedi 15 juin : un stand dédié au projet prendra place sur le marché
- Cet automne : une réunion publique ouverte à tous permettra de faire le point sur le projet « Pontacq contre-attaque »